

INFORMATIONS PRATIQUES

BPJEPS Animation Culturelle TOULOUSE

Dates à retenir :

| | | | |
|--|-----------------|--------------------|-------------------|
| Information collective | juin 2022 | Début de formation | 19 septembre 2022 |
| Tests de sélection | 4 juillet 2022 | Fin de formation | Aout 2023 |
| Limite pour dépôt des dossiers de candidatures | de 22 juin 2022 | | |

MODALITÉS D'ACCÈS EN FORMATION ET PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme

Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » en annexe V de l'arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « animation culturelle » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Réussir les épreuves de sélection :

Écrit (2h), épreuve d'activité collective (2h), oral (30min)

TARIFS

| | |
|---------------------|-------|
| Frais d'inscription | 80€ |
| BP JEPS | 8820€ |
| CC ACM | 1620€ |
| CS AMAP | 1620€ |

QUELQUES CHIFFRES

En 2021

Taux d'obtention au diplôme d'État : 91%

Taux de certification partielle : 9%.

Nombre de places : 20

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Cette formation est éligible au CPF : code 238249

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05371645_4

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez-nous !

CONTACTS IMPORTANTS

Modalités, inscriptions et aspects administratifs : toulouse@cemea-occitanie.org

Coordinatrice pédagogique :

Référente Handicap sur site : Viviane RIALLAND vrilland@cemea-occitanie.org